



Le petit ARPAJONNAIS

N°8
PRINTEMPS 2022
Le bulletin
municipal
de la mairie
d'Arpajon-sur-Cère



Un nouveau city stade

Pages 10 - 11



BUDGET
Pages 4 - 7



FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ
Page 16





LE MOT D'ISABELLE LANTUEJOUL, MAIRE D'ARPAJON-SUR-CÈRE :

Chères Arpajonnaises,
Chers Arpajonnais,

A l'aube du Printemps, nous aspirons tous à retrouver une vie plus sereine et apaisée. Cependant, la dure réalité est venue couper court à ces espérances : la guerre est de retour en Europe, avec son lot d'images que nous pensions appartenir à nos livres d'histoire. Même si nous ne vivons pas directement l'horreur de cette guerre, nous en subissons les conséquences économiques avec l'augmentation des prix du carburant et des matières premières, qui impacte directement notre porte-monnaie et déstabilise l'économie nationale et même locale.

C'est d'ailleurs le cas à Arpajon-sur-Cère, puisque certains marchés, qui avaient été signés avant ces événements, ont été revus à la hausse et fluctuent chaque jour, ce qui nous laisse peu de visibilité et de latitude dans la réalisation et la finalisation de certains projets.

Malgré ces mauvaises nouvelles, nous restons positifs et déterminés.

Le chantier de l'EHPAD a commencé, tout comme l'aménagement des bords de Cère qui permettra de créer un espace de rencontres et de convivialité où se tiendront entre autres les marchés de pays et les guinguettes en remplacement de l'espace Milhaud. Plusieurs projets importants vont être mis sur les rails dans les mois qui viennent, comme les travaux de voirie de l'avenue Jean Jaurès avec la prise en compte des mobilités douces, l'extension du pôle séniors ou encore les travaux de l'école.

Soyez assurés de mon engagement et de celui des élus dans la poursuite de nos projets au service des Arpajonnaises et des Arpajonnais.

Votre Maire,
Isabelle LANTUEJOUL

PERMANENCES (EN MAIRIE) :

Mme le Maire (sans rdv) :
Tous les samedis de 10h à 12h.

Médiateur (sur rdv) :
M. VILLER le mercredi après-midi sur rendez-vous au 04.71.47.27.43 (avant 20h tous les jours sauf samedi et dimanche).

URBANISME

ENTRÉE EN VIGUEUR DU DÉPÔT DES DEMANDES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Le service de dématérialisation entrera en fonctionnement au 11 avril 2022, date à laquelle **toutes les demandes devront être effectuées par voie numérique via le lien suivant : <https://public-ads.caba.fr>**

Le service urbanisme de la mairie se tient à votre disposition pour toute question.

CNI - PASSEPORTS

Le service Cartes Nationales d'Identité (CNI) et Passeports observe **des délais d'obtention des titres d'environ un mois**. Aussi, il est recommandé d'anticiper, en cas de voyage notamment.

La prise de rendez-vous est obligatoire pour le dépôt du dossier ainsi que pour retirer les titres : <https://www.arpajonsurcere.com/fr/je-prends-rendez-vous-pour-ma-pièce-d-identité/>
Afin de garantir la validation de votre dossier par les services de l'Etat, seule des photographies de moins de 6 mois et n'ayant pas servi pour un autre titre seront acceptées (vérification numérique).

RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS :

Dès le lendemain de votre 16^{ème} anniversaire et maximum dans les 3 mois, il convient de vous faire recenser à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Directeur de publication : Isabelle Lantuejoul
Rédacteur en Chef : Léo Pons
Rédaction : Les Elus, Noémie Tixier
Crédit photos : Mairie d'Arpajon-sur-Cère
Conception graphique / maquette : Noémie Tixier

Imprimerie : I2S - ISSN 2275-1858
Tirage : 3 500 ex. - Papier PEFC



Le Carnaval organisé par l'Amicale Laïque et le Centre Social dimanche 27 mars dans la cour de l'école a attiré de nombreuses familles. Ce fut un moment de joie partagée. *Crédit photo APE.*



La cérémonie de commémoration nationale des 60 ans du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, a eu lieu au Monument aux morts d'Arpajon-sur-Cère, en présence des représentants de la FNACA et du Conseil Municipal Jeunes.



Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, **une collecte de dons a été organisée par la Municipalité en partenariat avec le Centre Social.** Les nombreux dons des arpajonnais ont ensuite rejoint les locaux de la Protection Civile du Cantal à Aurillac, avant d'être acheminés vers Clermont-Ferrand grâce à des véhicules mis à disposition par le Conseil Départemental du Cantal.



La projection du film Le Buron (du réalisateur Léo Pons) a eu lieu **le 5 mars** à la Vidalie devant plus de 350 spectateurs ! *Crédit photo P. Agopian.*



Les élus ont remis aux jeunes inscrits sur les listes électorales **leur carte d'électeur le 26 mars** à l'occasion d'une cérémonie conviviale.



Remise des médailles du travail aux agents de la commune le 5 mars : Vermeil (30 années) : Catherine BERTHOU et Christophe DAUDÉ. Argent (20 années) : Hervé DEJOU.



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Chaque début d'année, les élus municipaux sont mobilisés pour voter les comptes administratifs puis le budget de l'année. Celui-ci se construit en équipe autour de Mme le Maire, de Julien Vidalinc, 1^{er} adjoint, en charge des finances, de l'exécutif et avec le personnel communal.

Malgré un contexte sanitaire, économique et social difficile, la situation financière est saine.

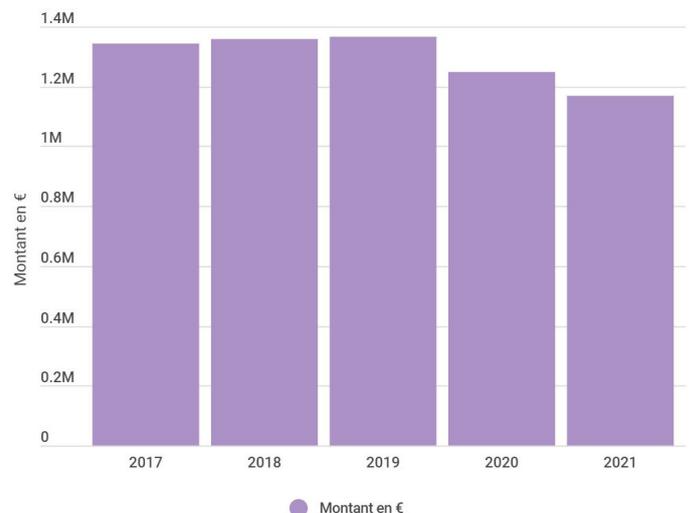
La gestion rigoureuse et sérieuse des deniers publics permet d'améliorer la qualité du service rendu à la population. Grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, les Arpajonnais ont bénéficié en 2021 d'une baisse du foncier bâti, et cela se poursuivra en 2022.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Encaissés en 2021 : 6 334 537 €. Les recettes globales marquent une baisse de - 0,89% alors même que la seule suppression de la Dotation de Solidarité Rurale Cible versée par l'État, représente - 85 000 €.

Ci-contre, la baisse du montant des dotations de l'État.

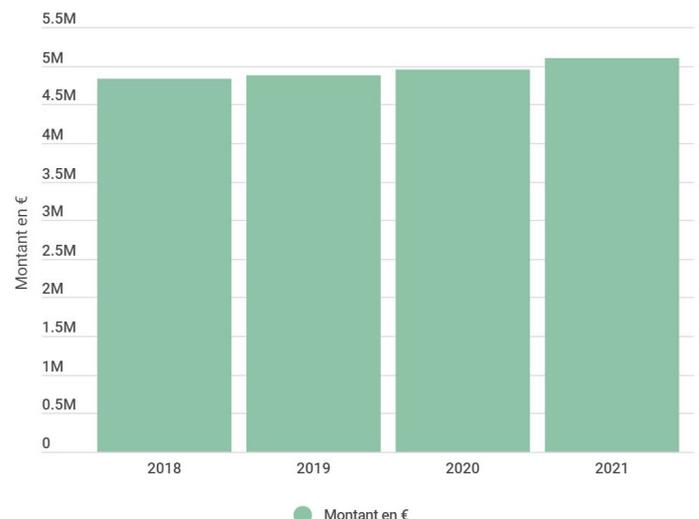


DÉPENSES

Avec un budget de fonctionnement de 6 275 000 €, la commune a dépensé en 2021 : 5 103 720 €.

En 2021, comme en 2020, l'augmentation des charges est principalement due à des dépenses liées à la crise sanitaire : achat des masques, des produits de désinfection pour l'école et le personnel communal, augmentation des charges de personnel en raison du remplacement du personnel communal à l'école.

Ci-contre, l'historique des dépenses de fonctionnement de la Commune.



INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Avec un budget d'investissement de 4 264 500 €, la commune a dépensé en 2021, 2 662 704 € et encaissé en recettes 1 851 175 €.

• **Eclairage** : engagement de 81 736 €, soit une consommation des crédits de 57% en raison de retards dans l'exécution de certains chantiers liés à la crise sanitaire et au changement d'entreprise prestataire.

• **Immobilisations corporelles (matériels)** : engagés 313 660 € dont achat d'une balayeuse (174 942 €), d'un chargeur manitou (77 977 €), d'un véhicule léger kangoo (16 500 €), jeux de Senilhes (16 781 €) et matériel divers cantine ou autres (42 777 €).



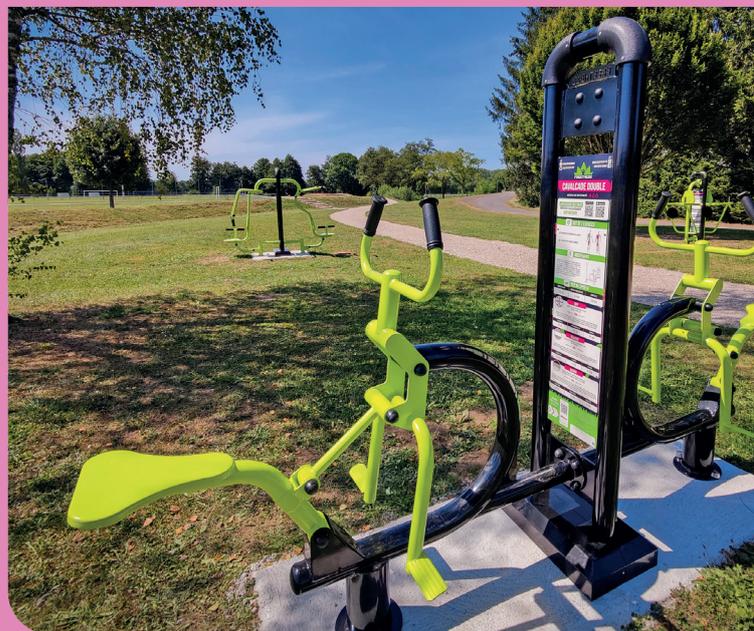
• **Bâtiment** : 538 877 € engagés dont le remplacement des menuiseries extérieures de Senilhes (18 793 €). Programme toitures : école maternelle, mairie et maison petite enfance (498 771 €), serrures électroniques rugby (10 790 €), travaux accessibilité gymnase/vestiaire (7 849 €).

• **Voirie** : 294 175 € engagés sur la réfection de la rue lieutenant Goby, le Fanga, les Primevères, rue du Mont Mouchet (pluvial), écluses Le Castel, etc.

• **Groupe scolaire** : engagés 73 463 € pour les travaux de réhabilitation des sols souples, création du WC cycle 3, faux plafond, éclairage leds, etc.

• **Aménagement urbains** : acquisition de la maison rue du Careyrat (10 000 €), terrain Ferreira (20 000 €) et 4^{ème} concession SEBA15 pour l'enclos Milhaud, 150 000 €.

• **Fourniture pour l'habillage des plateformes ordures ménagères** (11 852 €) et fin des travaux au cimetière (17 058 €).



FISCALITÉ

L'équipe municipale a fait le choix d'engager en 2021 une baisse des taux communaux des impôts fonciers à hauteur de -1,5% pour diminuer la pression fiscale. Pour 2022, le gouvernement prévoit une hausse des bases des valeurs locatives de 3%, tandis que l'équipe municipale poursuit sa baisse sur les taux communaux.

Cette baisse représente en moyenne 16,80€ en moins pour les Arpajonnais en 2022 et 16,50 € en 2021.

TAXE FONCIÈRE

2020	52,09 % (DONT 23,56 % DE PART DÉPARTEMENTALE)
2021	51,81 %
2022	50,53 %

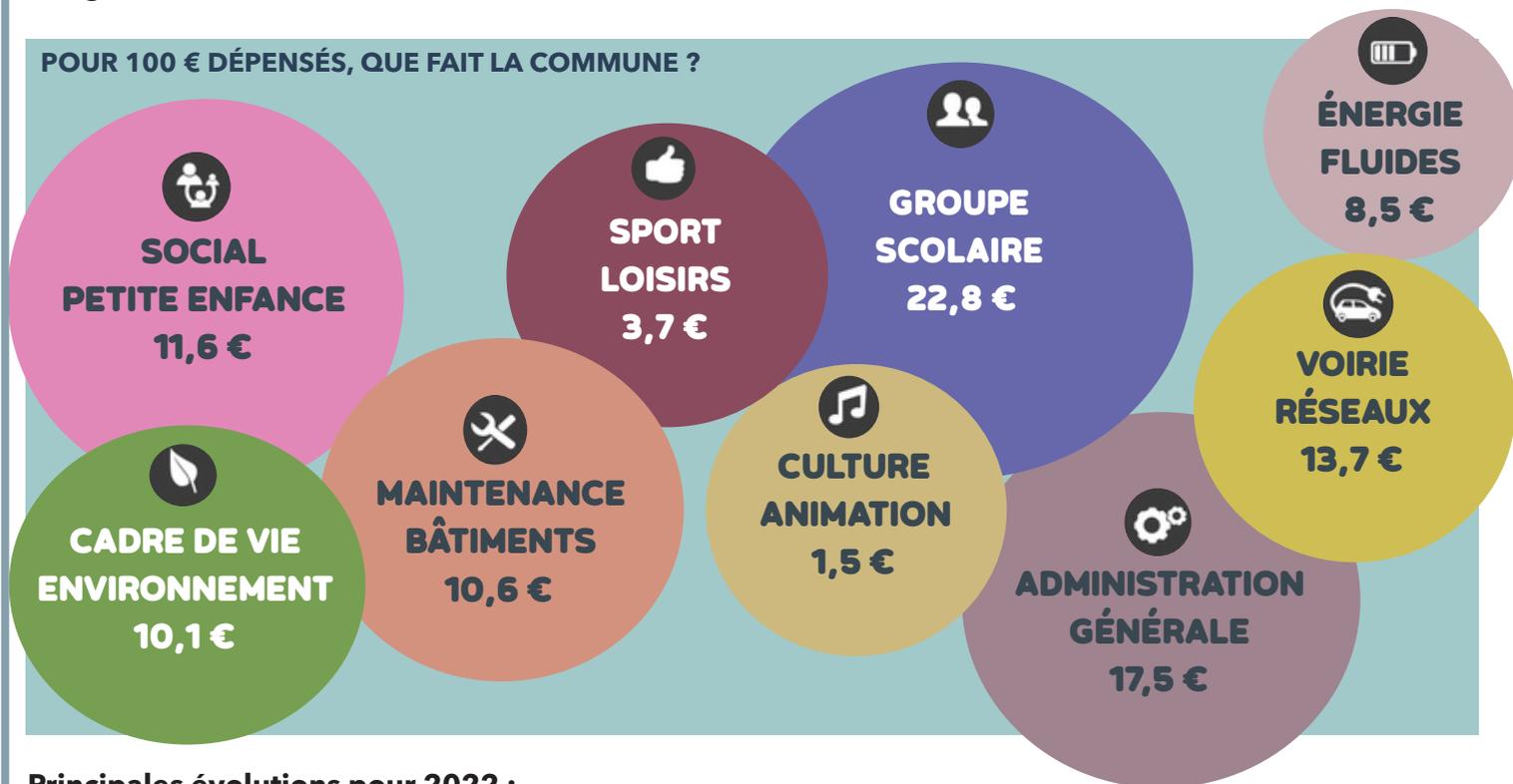
Suite à la suppression par l'Etat en 2020 de la taxe d'habitation, reversement d'une partie des produits de la taxe foncière départementale à la commune.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

FONCTIONNEMENT

Budget de fonctionnement à hauteur de 6 255 000 €

POUR 100 € DÉPENSÉS, QUE FAIT LA COMMUNE ?



Principales évolutions pour 2022 :

- **Les charges à caractère général seront en hausse de 4% par rapport à 2021** soit 1 295 000 € afin d'absorber au mieux la hausse des dépenses structurelles et plus particulièrement celles des fluides (carburant, énergie...)

- **Les charges prévisionnelles de personnels, augmenteront de + 2,9%** soit + 75 000 € à hauteur de 2 650 000 €. Cela en raison du reclassement des agents de catégorie C (décret gouvernemental), du Glissement Vieillesse Technique et dans une moindre mesure de la revalorisation du régime indemnitaire.

- **Les aides aux associations : l'enveloppe reste stable.** Revalorisation pour le centre social de 2% soit 495 000 € (contre 485 000 € en 2021) afin de prendre en compte l'élargissement de l'offre à destination de la petite enfance avec l'ouverture de la structure à Vézac.

- Centre communal d'Action sociale (CCAS) : Le montant de la subvention sera doublé à hauteur de 100 000 € afin d'assurer la prise en charge complémentaire du financement des travaux de réhabilitation de l'EHPAD. Cela suite aux baisses successives du loyer de l'EHPAD (au CCAS) sur la période de 2017-2019 qui ont généré, à l'issue, une perte de capacité de financement de 90 000 € par an.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Un budget d'investissement significatif et historique...

Les élus ont voté un budget d'investissement de 4 798 000 €. Cependant, il convient de souligner qu'avec le contexte international, la guerre en Ukraine, l'augmentation et les problèmes d'approvisionnement en matières premières créent un risque sur l'exécution du budget dans sa totalité.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Quels investissements en 2022 ?

BÂTIMENTS : 700 000 €

- Dont 46 000 € de reste à solder de la phase 1 du programme toitures,
- 610 000 € pour la phase 2 du programme toitures : école (bâtiment de la directrice, de l'horloge et ancien CEG).

AMÉNAGEMENTS CŒUR DE VILLE 247 000 €

- Dont 45 000 € pour l'étude cœur de ville,
- 52 000 € pour le city park (photo en couverture),
- et 150 000 € pour l'avant dernière concession SEBA15 pour l'enclos Milhaud.

SPORT LOISIRS : 40 000 €

Clôture des terrains de tennis.

VOIRIE 700 000 €

- Dont 552 480 € pour l'avenue Jean Jaurès :
- Restructuration de la voie de circulation, des circulations piétonnes et du stationnement.
 - Création d'une voie douce.

MATÉRIEL : 170 500 €

Tondeuse professionnelle pour la Vidalie, traceurs de plan, matériels restaurant scolaire et centre technique municipal.

ZONE ARTISANALE SECTEUR CIMETIÈRE 150 000 €

Création de 5 lots avec des entreprises artisanales du bâtiment.

ECLAIRAGE PUBLIC

180 000 €

Solde des chantiers 2021 dont les travaux d'enfouissement de la ligne HT et la 1^{ère} phase du remplacement des globes. Les travaux à venir concernent la poursuite du remplacement des luminaires les plus énergivores par des éclairages LED.

ENVIRONNEMENT

55 000 €

- Dont 15 000 € pour l'étude mobilité douces,
- 16 060 € pour la clôture de l'espace du pont
- 14 390 € pour la poursuite de l'aménagement des espaces ordures ménagères.

GRUPE SCOLAIRE

425 000 €

- Informatisation avec classes mobiles et restructuration du réseau informatique : 51 110 €
- Réhabilitation du groupe scolaire : 366 000 € :
 - Création d'une salle multi-activités.
 - Construction d'un préau.
 - Création d'un bloc sanitaire.
 - Remplacement des menuiseries extérieures du restaurant scolaire.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

QUARTIER DE LA GARE

692 200 €

Avec l'acquisition de l'ancienne gare, de l'ancien hôtel de la gare et des travaux de démolition, de dépollution du site.

RECETTES

Comment seront financés les chantiers ?

- Reversement de la section de fonctionnement (Autofinancement) de 1 165 000 €
- Subventions attendues : 1 541 000 € (dont 421 000 € en Reste À Réaliser 2021)
- Fond de compensation de TVA : 206 000 €
- Recours à l'emprunt : 927 000 €

DÉCOUVERTE DES LECTURES À VOIX HAUTE



La médiathèque organise des lectures à voix haute à l'EHPAD en partenariat avec le CCAS Pôle Séniors. « Bien plus que des lectures, il s'agit d'échanges nourris avec les résidents de l'EHPAD de la Cère » : rencontre avec Claire Genniaux, lectrice, impliquée dans le projet depuis 2018.

Le projet « J'irais bien lire chez vous » est porté par l'Association Cantalienne des Amis de la Lecture et la Médiathèque Départementale.

« C'est un plaisir de retrouver un groupe de résidents à l'EHPAD d'Arpajon chaque mois pour une séance de lecture », note la comédienne.

L'évocation des livres éveille émotions et plaisir tant chez la lectrice que chez les résidents et l'écoute des textes est l'occasion d'évoquer des souvenirs. Différents styles de littérature sont proposés en fonction de l'intérêt et des échanges entretenus avec les résidents : l'éventail des ouvrages explorés va de *La vie d'autrefois dans le Cantal*, de Régis Granier, à des extraits de *L'Odyssée* d'Homère.

Les lectures à voix haute sont programmées régulièrement pour les résidents de l'EHPAD de la Cère.

PROGRAMME PÔLE SÉNIORS

Activités hebdomadaires :

(sauf pendant les vacances scolaires)

Les mardis :

Atelier peinture

14h-17h

Salle de Carbonat

Les mercredis :

Prise en main de l'outil informatique

14h-16h

Au Pôle Séniors

Les jeudis :

Gym Adaptée aux Séniors

14h-15h

Espace du Pont

Les vendredis :

Marchons dans nos campagnes

14h-15h30

Départ Pôle Séniors



Pour vous inscrire aux activités, contactez Sandrine au 07.84.44.45.71 ou par e-mail : sllien-social.arpajonsurcere@gmail.com. Un programme à retrouver sur www.arpajonsurcere.com

A partir du 25 mars :

Création d'un conte animé avec Les Contes à Nounette

Un vendredi sur deux - 10h30-12h

A la Résidence de la Cère

Vendredi 29 avril :

Visite du musée du Veinazès

13h30 : Départ Pôle Séniors

Participation : 2€

Mercredi 22 juin :

Après-midi musical et dansant avec le groupe Temps d'Accords

14h30-16h

Salle de Senilhes

Programme susceptible d'être modifié.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2022/23

Les familles des enfants nés en 2019 et tous les "nouveaux Arpajonnais" sont invités à réaliser avant le 31 mai 2022 l'inscription de leur enfant au groupe scolaire pour la rentrée 2022-2023.

Comment faire ? :

- Rapportez en mairie le dossier d'inscription (téléchargeable sur www.arpajonsurcere.com ou disponible à l'accueil de la mairie) dûment complété comprenant :
 - La fiche « Demande d'inscription école 2022 »
 - La fiche « Renseignements inscription services »

- Après dépôt du dossier, vous pouvez contacter :
 - Mme Lacoste, directrice de l'école primaire : au 04.71.64.65.05 ou par mail elem15.arpajon-sur-cere@ac-clermont.fr
 - Mme Laval, directrice de l'école maternelle : au 04.71.64.25.76 ou par mail mat15.arpajon-sur-cere@ac-clermont.fr

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité d'un représentant légal
- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Une sortie ski au Lioran a été organisée par les élus en collaboration avec le Centre Social et Culturel pour les membres du CMJ, le 12 mars.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

16, 23 ET 30 MAI : 9H - 15H : Spécial Séniors : Cuisinons bien ensemble. Animé par une nutritionniste.

21 MAI : 14H - 17H : Repair Café et Lancement de la petite boutique solidaire.

3 ET 4 JUIN : Première de la troupe théâtre "Femmes en scène" à 21H à la Vidalie.

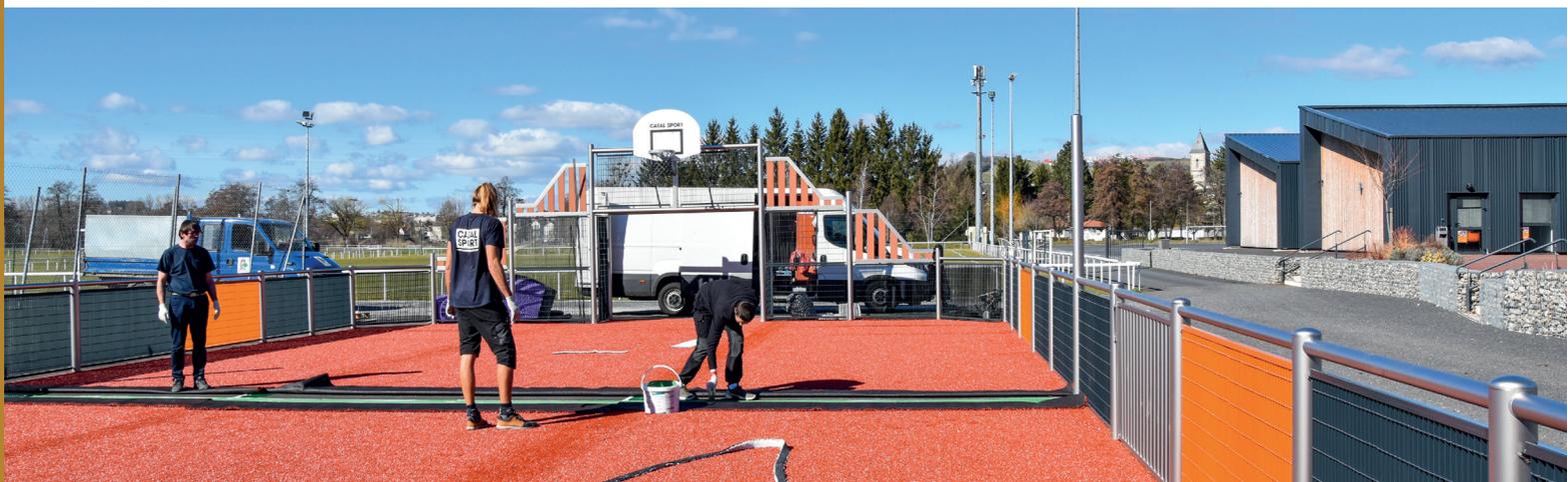
DU 30 MAI AU 12 JUIN : Exposition "Et si c'était nous ?" avec l'association France Terre d'Asile et le CADA.

12 JUIN : "Petit Buffet" : Atelier cuisine, repas et danses collectives avec le CADA.

26 JUIN : Sortie Familles au PAL.

LABEL VILLAGE FLEURI

La Municipalité a entamé les démarches pour candidater au label "Village fleuri". Le 10 février une réunion s'est tenue en mairie avec le département afin de connaître le cahier des charges à remplir. La candidature pour une première fleur pourra être envisagée en 2023, après une première visite conseil cette année. L'évaluation portera sur le cadre de vie global : fleurissement, mobilier urbain, etc.



TRAVAUX DE PRINTEMPS

Un terrain multi-sports a été installé ce printemps à La Vidalie, à côté des tennis et de l'Espace du Pont, permettant la pratique du foot, volley, handball, basket, tennis, badminton, etc.

A proximité, **une nouvelle aire de jeux a été créée à côté des tennis**, après remplissage de l'agal en matériaux drainants (afin de supprimer les grillages le délimitant et ainsi redonner de l'espace).



LES MOBILITÉS DOUCES AVANCENT

Visite sur le terrain le 7 février avec le cabinet ITER qui accompagne la Municipalité dans les réflexions concernant les aménagements de voies cyclables.



ARRIVÉE DE LIPTON ET LITCHI

Le Puy Gioli abrite depuis ce printemps deux nouveaux habitants : Lipton et Litchi. Ils se nourrissent uniquement de carottes, pour leur santé il est important de ne surtout pas leur donner de pain. Prenez garde à vos doigts si vous les nourrissez à la main. Attention à la clôture électrique également.



UN NOUVEL ESPACE FESTIF : "LES BERGES DE LA CÈRE"

La base de canoë est en travaux dans le cadre de l'aménagement d'un nouvel espace festif plus adapté aux futures animations (marchés de pays, guinguettes, etc.) : "Les Berges de la Cère".



TRAVAUX AVENUE JEAN JAURES :

Des perturbations de circulation sont à prévoir tout au long de l'année : intervention ENEDIS, CABA, Commune. Consultez www.arpajonsurcere.com pour plus d'informations.

TRAVAUX DÉVIATION RN122 : INFORMATIONS CIRCULATION

LE PHASAGE DES TRAVAUX

Les travaux entre les giratoires Henri Tricot et Garric sont réalisés en trois sections traitées indépendamment afin de limiter la gêne aux usagers.

TRAVAUX D'AVRIL À SEPTEMBRE ENTRE HENRI-TRICOT ET REDONDETTE



HENRI TRICOT - RENÉ CASSIN (SECTION 1)
RENÉ CASSIN - CENTRE NAUTIQUE (SECTION 2)
Travaux de renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement avec mise à niveau et stabilisation des accotements.

CENTRE NAUTIQUE - REDONDETTE (SECTION 3)
Travaux de terrassement, assainissement, chaussées, équipements de sécurité, élargissement de la plateforme pour la création d'une piste destinée aux modes de déplacements doux. Travaux d'élargissement du pont sur la Jordanne, avec la construction d'un second ouvrage accolé à l'existant.

Pendant les travaux, la circulation se fera sur une seule voie (sens Clermont-Ferrand vers Figeac). La circulation dans le sens Figeac vers Clermont-Ferrand sera déviée par l'actuelle RN122 en traversée d'Aurillac. L'accès à l'aire événementielle La Ponétie est maintenu.



TRAVAUX DE SEPTEMBRE À OCTOBRE ENTRE GARRIC ET REDONDETTE (SECTION 4)

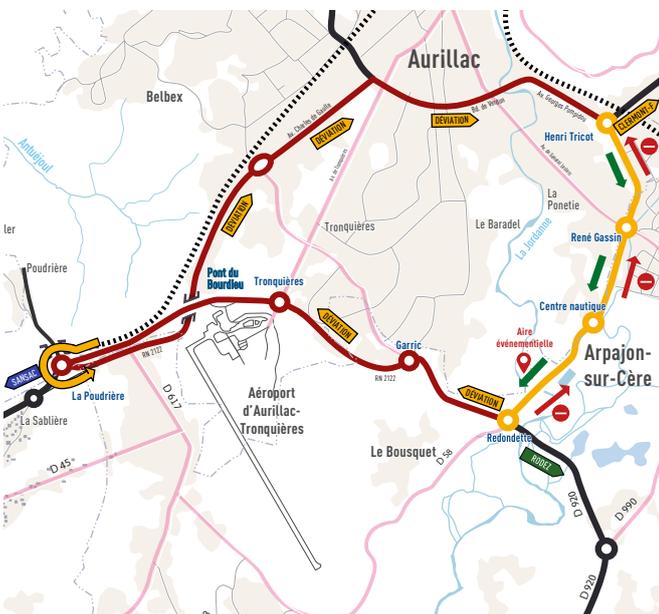
Travaux de terrassement, assainissement, chaussées, équipement de sécurité et l'élargissement de la plateforme. Cette section sera fermée à la circulation pour toute la durée des travaux estimée à environ 4 semaines. Les giratoires de Garric et Redondette resteront fonctionnels pendant cette période.

TRAVAUX DES GIRATOIRES D'AVRIL À JUIN RENÉ CASSIN, CENTRE NAUTIQUE ET REDONDETTE

Travaux de renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement y compris en amorce des bretelles. Les travaux sur les giratoires sont réalisés de nuit sous coupure entre 20h00 et 7h00 (4 à 5 nuits requises par giratoire).

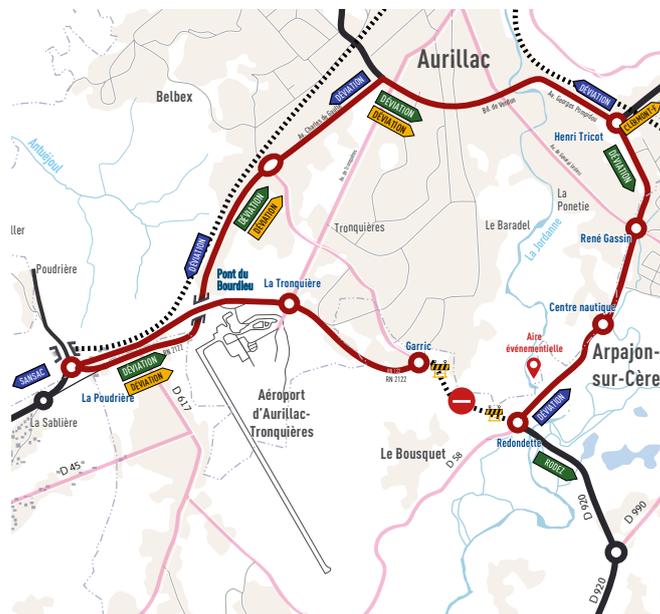


TRAVAUX D'AVRIL À SEPTEMBRE ENTRE HENRI-TRICOT ET REDONDETTE



- Sens de circulation autorisé
- Sens de circulation interdit
- Zone de travaux
- Clermont-Ferrand - Aurillac
- Déviation

TRAVAUX DE SEPTEMBRE À OCTOBRE ENTRE GARRIC ET REDONDETTE



- Déviation
- Section fermée
- Clermont-Ferrand - Aurillac
- Figeac-Sansac
- Rodez

LE PRINTEMPS DES POÈTES

« Poèmes en chansons » Marie-Eve Herpin de la médiathèque départementale proposait, le 15 mars, de découvrir et redécouvrir des poètes grâce à une mise en chanson de leurs textes. Une animation placée sous le signe de la diversité : Ronsard, Verlaine, Hugo, Marcelline Desbordes-Valmore, Prévert, Aragon, Néruda, etc. Sans oublier les contemporains avec Feu Chatterton, Jacques Bertin, Jean Ferrat ou Ezechiel Pailhès.



Les enfants inscrits aux Temps d'Accueil Périscolaire ont créé un décor éphémère dans la médiathèque avec des matériaux de récupération : nuages, étoiles, martiens, planètes, etc. en rapport avec le Printemps des poètes 2022 et le poème de Christine Laflorcie "je suis comme je suis".

L'exposition du département "les fruits fossiles" permettra d'autre part de travailler avec l'intervenante Catherine Veyrières sur les empreintes, les traces et les fossiles.



L'animation "Musique et Poèmes" s'est déroulée le 26 mars : morceaux de musique interprétés par les enfants de l'école de musique et lectures des poèmes du florilège "les jardins de l'éphémère" de Christine Laflorcie étaient au programme pour une invitation réussie et un instant de partage pleinement apprécié du public de la médiathèque.



ZOOM SUR UNE ASSO :



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE D'ARPAJON ET SA RÉGION

Cette association, chapeautée par l'Union Départementale pour le Don de Sang Bénévole est affiliée à la Fédération Française. Elle compte une vingtaine de bénévoles. Par ses missions, elle constitue le lien indispensable entre les donneurs de sang et l'Établissement Français

du Sang : promotion du don de sang et participation à l'organisation des collectes aux côtés des professionnels de l'EFS.

Les nombreux parrainages par les clubs et associations de la commune, le partenariat efficace avec la mairie, le professionnalisme de l'EFS ainsi que l'implication et la disponibilité des bénévoles contribuent à la réussite des 5

SPORT CYNOPHILE

Les 2 et 3 juillet 2022, le Sport Cynophile Arpajonnais organisera le championnat de France d'agility à La Vidalie, une première pour l'association et dans le département.

Plus de 450 équipes de GRADE 2 de toute la France viendront chercher le titre de Champion de France de leurs catégories. L'agility combine vitesse et précision d'exécution des parcours : combinaisons de haies, tunnels, palissade, passerelle et balançoire. Pour tout renseignement sur la manifestation ou les activités, contacter le Président : 06.30.00.87.09 ou via la boîte mail de l'association : sportcynophilearpajonnais@live.fr.

AMICALE LAÏQUE



Tirage de la tombola de l'Amicale Laïque (association des parents d'élèves) le samedi 22 janvier.

Toujours en recherche de bénévoles, l'Amicale invite les parents qui le souhaitent à les rejoindre lors de ses prochaines réunions ou manifestations.

Rendez-vous le 22 Mai de 8h à 17h30 pour le Vide-Grenier (école) : réservation 06.37.00.10.12 ou 06.72.53.52.13.

Credit photos : APE

collectes organisées dans l'année, ce qui représente plus de 1100 dons par an !

Merci à tous les donateurs de sang pour cet acte de générosité qui permet de sauver des vies.

Fidèles et nouveaux donateurs, rendez-vous les 13 et 14 juin à la salle de la Vidalie pour la Journée Mondiale du Don de Sang !

TENNIS CLUB ARPAJONNAIS

L'équipe 1 féminine (photo ci-dessous) vient de remporter la coupe Thenegal en sortant 1^{ère} des phases de poule avec des victoires contre Cahors et Capdenac. A domicile, elles se sont imposées en demi finale contre l'équipe de Montauban. La finale s'est déroulée à Cahors contre Figeac.



Credit photos : TCA

LES CROQUEURS DE POMMES

Programme des stages :

Les stages se déroulent à La Plantelière de 9h à 12h. Ils sont gratuits et ouverts à tous même aux non adhérents. Toutes les infos sur : www.croqueurs15.asso.fr.

Dim 24 Avril : Greffes

Dim 19 juin : Eclaircissage des fruits, Observation des maladies et carences

Dim 03 Juil : Taille en vert, Grande influence sur la production de l'arbre (Suivi d'un pique-nique tiré du sac)

CERCLE SPORTIF ARPAJONNAIS



Un moment convivial lors de la soirée du Cercle Sportif Arpajonnais à la Vidalie le 19 mars.

NOUVEAU

FOOD TRUCK : LE P'TIT GOULU

FOOD TRUCK italien "Le P'tit Goulu" à Arpajon-sur-Cère les mercredi midi (parking du cimetière) et les samedi soir (Milly-Crespiat). Facebook "Au Ptit Goulu". Tel. : 06.71.53.27.07. Email : pttitgoulu15@gmail.com

Crédit photo : Le Ptit Goulu



NOUVEAU SUR VOTRE MARCHÉ



- **Stand de vente de saucisson et saucisses pure coche, fabriqués en Aveyron.**



- **Stand de vente d'olives préparées et de nougats.**



- **Caviste le dernier dimanche du mois.**

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le 29 mars, Pascal Delpy (directeur des services techniques), Régis Maury (responsable voirie) et Léo Pons (adjoint au Maire) ont reçu en mairie M. Le Hir, représentant l'entreprise Sogetrel qui est chargée par Orange du déploiement de la fibre optique à Arpajon-sur-Cère. L'occasion d'évoquer l'avancée du déploiement mais également les points bloquants dans les différents quartiers.

L'ensemble de la commune devrait être couvert avant la fin d'année. Les Arpajonnais, particuliers comme professionnels, pourront ainsi profiter de la vitesse et de la performance du Très Haut Débit.

Vous pouvez suivre l'avancée du déploiement de la fibre dans votre quartier en cherchant « Carte fibre ARCEP » sur un moteur de recherche comme Google.



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Place de la République - 15130 Arpajon-sur-Cère
Tél. : 04 71 63 67 83 - Fax : 04 71 64 68 04

mairie@arpajonsurcere.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h.

Mardi à Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h.

Samedi : 8h - 12h.

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SUR INTERNET : www.arpajonsurcere.com

Facebook / Instagram : @arpajonsurcere

CNI - PASSEPORTS - ÉTAT CIVIL

etatcivil@arpajonsurcere.com

URBANISME

gestiondp@arpajonsurcere.com

ÉLECTIONS

sdelort@arpajonsurcere.com

COMPTABILITÉ

compta@arpajonsurcere.com

CCAS

ccas@arpajonsurcere.com

COMMUNICATION

communication@arpajonsurcere.com

ASSOCIATIONS

associations@arpajonsurcere.com

NAISSANCES

Inaya WIASTERSHEIM ;
Léa FOURNIER ;
Chloé PRAT ;
Wyatt LAUBIE ;
Jade KABOUS ;
Iris VISSE ;
Gabin TARDIF ;
Marius PINAUD DZIEGIEL ;
Ninho CHEVALIER ;
Livia BOURBON ;
Aude FOURNOL ;
Oxence CHORFI ;
Garance BOUTTES.

BAPTÊME CIVIL

Charly HURGON-BECHONNET.

MARIAGES

Anna YUDINA et Emmanuel VIDAL.



DÉCÈS

Marie DUMAS ;
Antonio HIJANO ;
Jean DELAMAIDE ;
Marguerite CROUTE ;
Marie-Jeanne BOIS ;
Marius ROUQUIER ;
Christophe GAUDE ;
Laurent DESPRAT ;
Isabelle SERVANS ;
Françoise BONNET ;
Jacques BROMET ;
Maria DESCHAVANNE ;
Marie PINQUIER ;
Marie PERSOUYRE.

TRIBUNES

Groupe de la majorité

Pour la deuxième année consécutive, une baisse du taux du foncier bâti et non bâti de 1,5% a été votée ! Cette baisse est financée par un effort important de maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans pour autant entraver les investissements.

D'importants travaux, notamment sur l'avenue Jean Jaurès ou au sein du groupe scolaire, sont programmés cette année. Un cabinet d'architecte va être mandaté pour redessiner le centre-bourg et repenser la circulation, le stationnement et l'aménagement urbain. Un city park, qui fait déjà le bonheur des petits et des grands, a été installé à la Vidalie. Nous poursuivons notre travail sur le développement des mobilités douces sur la commune, en particulier sur le projet de création de pistes cyclables. Concernant notre projet de Maison des aidants et du répit, nous avons saisi le directeur de l'ARS AURA et le Ministre de la Santé M. Olivier Véran. Nous sommes dans l'attente de leur retour pour pouvoir avancer sur ce projet qui permettra de répondre à l'isolement et à l'épuisement des personnes accompagnant des proches au quotidien.

Nous regrettons un manque d'implication des élus du groupe d'opposition au sein des commissions, qui sont pourtant l'occasion d'échanges constructifs qui amènent à une connaissance des dossiers... mais encore faut-il prendre le temps d'y participer !

Le groupe de la majorité « Tout Pour Arpajon »

Groupe d'opposition

Depuis l'investiture de Mme Lantuejoul il y a 2 ans, des projets portés par l'équipe précédente ont vu le jour : enclos Milhaud, réfection des toitures, agrandissement de la maison de retraite. Les Arpajonnais ont désormais hâte de découvrir de nouveaux projets structurants. Or, les orientations budgétaires 2022 ne peuvent que les laisser sur leur faim. Nous nous sommes donc abstenus lors du vote du budget. Le projet « totémique » qui prévoyait la réhabilitation de la maison Soubrier en maison des aidants a disparu des radars. Pas une ligne le concernant lors de la présentation du budget ! Non soutenue par l'ARS, cette action portée en étendard est contrariée.

Arpajon, troisième ville cantalienne, ne peut pas se permettre de se mettre en sommeil pendant les 4 prochaines années...

Si nous approuvons les efforts faits en faveur de l'école nous regrettons cependant le manque de concertation. La majorité a fait du changement des rythmes scolaires un enjeu majeur alors qu'enseignants et parents plébiscitent l'organisation actuelle. Pourquoi ? Où en est-on ? Les repas spécifiques des enfants allergiques ne sont subitement plus pris en charge par la cantine. Des solutions alternatives n'auraient-elles pas pu être trouvées ? Les réflexions essentielles touchant à notre jeunesse devraient être menées en concertation avec tous les acteurs.

C. ISSIOT, V. BENECH, A. DE THOMAS, P. SENAUD, J. EYRIGNOUX

AGENDA

Tournoi Féminin Foot à 8

Samedi 16 avril, 18h
La Vidalie.

Chasse à l'œuf

Samedi 16 avril, 14h
Navette depuis la Vidalie.

Soirée Paëlla

Samedi 14 mai
Salle de la Vidalie.

Conférence sur la Gentiane par Valentine Delpont

Samedi 14 mai, 10h30
Médiathèque.

Concert Voix Libres

Samedi 21 mai, 20h30
Eglise.

Vide grenier Amicale laïque

Dimanche 22 mai, 8h-17h30
École.

Décathlon Trail

Dimanche 29 mai

Exposition "l'Art textile"

Juin
Médiathèque.

Vide dressing

Dimanche 5 juin
Extérieur Espace du Pont.

Don du sang

Lundi 13 juin de 11h30 à 19h
Mardi 14 juin de 15h30 à
19h30
Salle de la Vidalie.

**SELON LA SITUATION SANITAIRE DES ÉVÈNEMENTS
POURRAIENT ÊTRE MODIFIÉS.
CONSULTEZ WWW.ARPAJONSURCERE.COM**

VOTRE ÉTÉ À ARPAJON

Marchés de Pays

10 et 24 juin, 2 et 9 sept.
Base de canoë.

Cinéma en plein air

Vendredi 17 juin
Espace du Pont.

Cirque

Du 20 au 23 juin

Fête des écoles

Samedi 25 juin
La Vidalie.

Fête de la musique

Mardi 21 juin
Parc du Mamou.

Guinguettes

1^{er}, 8 et 29 juill., 5, 12, 19 et
26 août
Base de canoë.

Exposition "Carnets de voyage"

Médiathèque.

Championnat France Agility

2 et 3 juillet
La Vidalie.

Salon du livre

Dimanche 17 juillet
La Vidalie.

Fête de la Truffade

16 et 17 juillet
Centre-bourg & stade du Pont.

Vital sport et forum des associations

Samedi 3 septembre

COUPON D'INSCRIPTION CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Nom : Prénom :

Adresse complète : N° Rue :

Lieu dit :

Téléphone :

Mail :

Catégorie dans laquelle vous concourez :

- Maison avec jardin (visible de la rue)
- Balcons, fenêtres, terrasses (visibles de la rue)

J'accepte sans réserve le règlement ainsi que les décisions prises par le jury,

Date :

Signature :

CONCOURS MAISONS FLEURIES



La commune d'Arpajon-Sur-Cère organise un concours annuel de décoration florale, ouvert à tous les Arpajonnais(es).

Deux catégories : maison avec jardin (ensemble fleuri) et balcons/fenêtre/terrasses. Récompenses à gagner. Règlement disponible sur www.arpajonsurcere.com

Pour participer : remplir le coupon ci-contre et le déposer avant le 14 juillet, dernier délai :

Mairie - Place de la République - 15130 ARPAJON-SUR-CERE